MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : La Chapelle-Saint-Martial

Autres communes :

R500

Appellation : Dolmen n° 2 du Masneuf

Monument(s)

Appellation : Dolmen n° 2 du Masneuf

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 15/11/1988

Étendue de la protection : Dolmen n° 2 du Masneuf (cad. C 472) : inscription par arrêté du 15 novembre 1988

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.